Les engagements de la Charte éco-coureur

En participant à cette épreuve, nous nous engageons à :

Prendre connaissance du règlement, du plan du parcours et suivre le tracé matérialisé.

Respecter les **règlements des épreuves**, établis par l'organisateur :
respecter les horaires pour ne pas se pénaliser et pénaliser l'organisation, respecter les zones neutralisées, respecter les circuits balisés.

Adopter un **comportement loyal, fair-play, responsable et durable**, et en adéquation avec l'épreuve (ne pas fumer...). **En cas d'accident**, respecter le principe : un coéquipier reste avec le blessé, les 2 autres vont chercher les secours au poste le plus proche.

Respecter **les règles de sécurité** sur les domaines publiques et privés et celles établies par l'organisateur et respecter les **règles de vie courante, courtoisie, à respecter les espaces privés** (clôtures, bétail…),

Ne pas jeter mes déchets dans la nature et **réduire** ceux-ci en privilégiant les produits les moins emballés pour mes repas, pique-nique et autre nutrition de compétition et trier mes déchets en utilisant les dispositifs mis en place par l'organisation,

Rejoindre sans tarder l'arrivée
Je privilégie pour me rendre sur l'événement le covoiturage, les transports en commun et les voies ferroviaires. Sur le site de l'épreuve j'utilise mon vélo et/ou les navettes mise en place par l'organisation.